

## Questions orales

[Traduction]

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, le ministre sait fort bien que je ne propose pas qu'on transfère des fonds d'un secteur à un autre. Ce que je veux dire, c'est que les dépenses de l'État, comme les prestations d'assurance-chômage, constituent un drainage de capitaux sur le plan économique. Cet argent ne crée pas d'emplois, contrairement à l'investissement. Si je comprends bien le ministre, il dit que le gouvernement attend toujours de voir les répercussions de son minibudget de l'automne dernier et du budget précédent.

● (1427)

Étant donné que presque tous les organismes qui hasardent des prévisions économiques, dont tout dernièrement le Conference Board, annoncent une recrudescence du chômage cette année ainsi qu'une régression du taux de croissance, le ministre est-il prêt à s'engager à réduire les impôts et à investir des fonds publics dans certains projets d'embauche avant que ne soient déclenchées les prochaines élections?

[Français]

**M. Chrétien:** Monsieur le président, je ne sais pas quand je présenterai un budget. J'étudie toutes les propositions à ce moment-ci. Évidemment, les prévisions du *Conference Board* ont diminué de 5 à 4.5 et j'en prends bonne note. La seule chose que je voudrais faire remarquer à l'honorable député, c'est qu'il s'agit là tout de même d'une augmentation au niveau du taux de croissance économique qui, l'an dernier était à 2.5. Même le *Conference Board* établit à ce moment-ci que le taux de la croissance économique sera au moins de 4.5, et si nous pouvons le stimuler encore plus nous le ferons lorsque nous aurons un budget.

\* \* \*

## L'AGRICULTURE

ON DEMANDE SI LA NOUVELLE POLITIQUE LAITIÈRE SERA  
ANNONCÉE LE 1<sup>er</sup> AVRIL

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, étant donné l'absence du ministre de l'Agriculture, je désire poser ma question au secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture.

Étant donné que la Chambre doit s'ajourner aujourd'hui, et que nous ne siégerons sûrement pas avant le 31 mars, puisque la Chambre s'ajournera jusqu'au 3 avril, et qu'habituellement la politique laitière du gouvernement est annoncée au plus tard le 31 mars, le ministre de l'Agriculture est-il en mesure de dire à la Chambre si, durant l'ajournement, la politique laitière du gouvernement sera annoncée pour le début de l'année, soit le 1<sup>er</sup> avril?

**M. Yves Caron (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, l'annonce de la politique laitière sera faite le plus rapidement possible et sera connue

par la population et les producteurs agricoles au cours des prochains jours.

**M. Lambert (Bellechasse):** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Étant donné l'importance de cette industrie au Canada et considérant le volume assez élevé d'importation de fromage des années passées alors que le ministre nous assurait qu'on ne dépasserait pas les 50 millions de livres en importation, est-ce que le ministre est en mesure de dire si l'industrie laitière de notre pays s'est améliorée au point qu'on puisse espérer une diminution sensible des importations afin de compenser la diminution de la consommation qui est prévue pour les mois à venir?

**M. Caron:** Monsieur l'Orateur, à l'heure actuelle, la politique laitière est étudiée dans son ensemble. Plusieurs suggestions ont été faites de la part de députés de ce côté-ci de la Chambre et également de l'autre côté pour que cette politique laitière maintienne une production normale. Il y a eu beaucoup de suggestions, et nous attendons, on le verra dans l'annonce qui sera faite dans quelques jours, toutes les suggestions qui ont été faites pour la prochaine politique laitière de 1978-1979.

**M. Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, le secrétaire parlementaire peut-il dire s'il y a eu des consultations avec les offices de producteurs, que ce soit au niveau du Québec ou des autres provinces, afin d'en venir à un accord qui permettrait d'annoncer une politique laitière qui serait satisfaisante pour les producteurs, qu'il s'agisse des producteurs de lait industriel ou de lait nature?

**M. Caron:** Monsieur l'Orateur, quant aux consultations avec les fédérations de chaque province, l'honorable député de Bellechasse doit savoir que la politique laitière s'établit de concert avec le comité de gestion et la Commission canadienne du lait, et c'est à la suite des recommandations des fédérations provinciales que s'établit la politique laitière. Je peux assurer l'honorable député que la politique laitière 1978-1979 sera aussi bonne, sinon meilleure, que celle que nous avons eue cette année.

\* \* \*

[Traduction]

## ARTS, LETTRES ET SCIENCES

LES DIPLÔMES HONORIFIQUES DÉCERNÉS AUX MEMBRES DE LA  
FAMILLE ROYALE

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre suppléant. Je n'ai pas à m'excuser de poser cette question car la Chambre ajournera ses travaux jusqu'au 3 avril et il sera alors trop tard pour prendre une décision intéressant toute les universités canadiennes. Je voudrais que le ministre nous dise d'abord si le cabinet a décidé qu'aucun diplôme honorifique ne serait décerné à un membre de la famille royale sans l'approbation du premier ministre du Canada.